



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIERES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

BURKINA FASO

FRA2005/151
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établi par:

Nom : Sia Coulibaly

Titre : Ingénieur des Eaux et Forêts

Organisation : Direction générale des eaux et forêts, Ministère de l'environnement et de l'eau
(Gouvernement du Burkina Faso)

Adresse : Vie 03 P.O. Box 7044 Ouagadougou Burkina Faso

Téléphone/Fax: +226 50 35 60 34/76 60 09 63

Courrier électronique : coulibaly_s@hotmail.com

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

DAFor :	Direction des Aménagements Forestiers
DCIE	: Direction des Conventions Internationales en matière d'Environnement
DFR	: Direction de la Foresterie Rurale
DRECV	: Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
EIBF	: Entreprise Industrielle du Bois du Faso
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
FRA 2005	: Evaluation des Ressources Forestières mondiales 2005
GGF	: Groupement de Gestion Forestière
IDH	: Indice du Développement Humain durable
MECV :	: Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MED	: Ministère de l'Economie et du Développement
MEE	: Ministère de l'Environnement et de l'Eau
ONAPADH	: Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain
PEDD	: Plan pour l'Environnement et le Développement Durable
PFN	: Politique Forestière Nationale
PNAF	: Programme National d'Aménagement des Forêts
PNGIM	: Programme National pour la Gestion de l'Information sur le Milieu
PNGT	: Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SDR	: Stratégie de Développement Rural
UGGF	: Union des Groupements de Gestion Forestière
UNSTAT	: Division des Statistiques de l'Organisation des Nations Unies.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
1 TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	6
1.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
1.2 DONNEES NATIONALES	6
1.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
1.4 RECLASSEMENT	6
1.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1.....	6
1.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	6
2 TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	6
2.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
2.2 DONNEES NATIONALES	6
2.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
2.4 RECLASSEMENT	6
2.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	6
2.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	6
3 TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	6
3.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
3.2 DONNEES NATIONALES	6
3.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
3.4 RECLASSEMENT	6
3.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3.....	6
3.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	6
4 TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	6
4.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
4.2 DONNEES NATIONALES	6
4.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
4.4 RECLASSEMENT	6
4.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	6
4.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	6
5 TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED.....	6
5.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
5.2 DONNEES NATIONALES	6
5.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
5.4 RECLASSEMENT	6
5.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T5.....	6
5.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	6
6 TABLEAU T6 – BIOMASSE.....	6
6.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
6.2 DONNEES NATIONALES	6
6.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
6.4 RECLASSEMENT	6
6.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T6.....	6
6.6 COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	6
7 TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	6
7.1 CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
7.2 DONNEES NATIONALES	6
7.3 ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
7.4 RECLASSEMENT	6
7.5 DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T7.....	6

7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	6
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	6
8.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
8.2	DONNEES NATIONALES	6
8.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
8.4	RECLASSEMENT	6
8.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T8.....	6
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	6
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES	6
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
9.2	DONNEES NATIONALES	6
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9.....	6
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	6
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	6
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
10.2	DONNEES NATIONALES	6
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10.....	6
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	6
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	6
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
11.2	DONNEES NATIONALES	6
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
11.4	RECLASSEMENT	6
11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	6
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	6
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT.....	6
12.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
12.2	DONNEES NATIONALES	6
12.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
12.4	RECLASSEMENT	6
12.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T12.....	6
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	6
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	6
13.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
13.2	DONNEES NATIONALES	6
13.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
13.4	RECLASSEMENT	6
13.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T13.....	6
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	6
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	6
14.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
14.2	DONNEES NATIONALES	6
14.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
14.4	RECLASSEMENT	6
14.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T14.....	6
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	6
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	6
15.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
15.2	DONNEES NATIONALES	6
15.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
15.4	RECLASSEMENT	6

15.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T15	6
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	6
16	RAPPORTS THEMATIQUES	6

Introduction

Dans le cadre de ses activités, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) publie périodiquement des rapports sur la situation des ressources forestières mondiales. Le prochain rapport paraîtra en fin 2005 et chaque pays est appelé à communiquer à la FAO un certain nombre de statistiques en remplissant des fiches élaborées à ce propos. Les années de référence pour lesquelles les données doivent être fournies sont 1990, 2000 et 2005 (projections).

A cause de la diversité des paramètres à renseigner, différentes sources ont été consultées et des personnes ont été rencontrées pour échanger. Le présent rapport qui expose les résultats obtenus s'articule autour des points suivants :

1. Bref aperçu du contexte socio – économique et de la situation générale des formations forestières du pays ;
2. Méthodologie utilisée pour la collecte des données ;
3. Résultats obtenus ;
4. Difficultés rencontrées et suggestions ;
5. Documents consultés.

En dépit des efforts déployés, quelques données n'ont pu être obtenues à cause du fait qu'elles sont essentiellement indisponibles. A noter que pour 2005, le Burkina Faso publiera des données plus récentes sur les superficies forestières. Une étude a été réalisée dans ce sens dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Gestion des Terroirs – Phase 2. Ces nouvelles données seront communiquées à la FAO dès que possible et une mise à jour des variables dérivées à partir des superficies forestières pourra être envisagée si possible.

BREF APERÇU DU CONTEXTE SOCIO – ÉCONOMIQUE ET DE LA SITUATION DES RESSOURCES FORESTIERES DU PAYS

Pays sahélien, le Burkina Faso couvre une superficie de 274 000 km² et une population estimée en 2004 à 12 700 000 d'habitants (NEPAD et FAO, 2005). Il est classé parmi les pays les moins avancés du monde. Selon le dernier classement effectué par le PNUD sur la base de l'Indicateur de Développement Humain durable (IDH), le Burkina Faso est classé 175^{ème} pays sur les 177 pris en compte dans ce classement (MECV ; 2004 a).

Les activités agro-sylvo-pastorales occupent une place prépondérante dans l'économie nationale. Le secteur rural emploie 86% de la population du pays et environ 40% du PIB provient des activités agricoles (MED, 2003). Les systèmes de production agro-pastorales demeurent extensifs dans la majeure partie des cas avec des conséquences néfastes sur la préservation des ressources forestières du pays.

Le territoire national est subdivisé quatre (4) secteurs phytogéographiques : nord -sahélien, sud-sahélien, nord-soudanien et sud-soudanien. On y rencontre essentiellement les types de formations végétales suivantes : forêt galerie, savane boisée, savane arborée, savane arbustive et steppe (MECV, 2004a). Des études menées dans le pays font ressortir un recul important des superficies forestières au profit des champs et des jachères. Cette situation est le résultat conjugué des aléas climatiques auxquels le pays est soumis depuis 1970 et de la pression anthropique croissante qui se manifeste par la coupe anarchique du bois de feu, le surpâturage

dans certaines zones du pays, les feux de brousse incontrôlés, les défrichements anarchiques, etc.

Face au phénomène de régression des ressources forestières du pays, différentes politiques nationales assorties de plans, de programmes et de projets de développement ont été adoptés et mis en œuvre par l'État burkinabé avec l'appui de ses partenaires. Il s'agit notamment de : (i) la politique forestière nationale (PFN), (ii) le plan pour l'Environnement et du Développement Durable (PEDD), (iii) la stratégie nationale en matière de Développement Rural (SDR), (iv) le plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN / LCD), (v) le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT), (vi) le programme National d'Aménagement des Forêts (PNAF). Dans le domaine de la législation, la gestion des ressources forestières est prise en compte dans différents textes de lois du pays notamment : (i) la Constitution du Burkina Faso, (ii) la loi portant réorganisation agraire et foncière, (iii) les Textes d'Orientation de la Décentralisation, (iv) le Code de l'Environnement, (v) le Code forestier, (vi) la loi d'orientation relative au pastoralisme.

MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES

La démarche utilisée pour la collecte des données s'articule autour des points suivants :
L'assemblage / la consultation de documents ;
La rencontre de structures.

Assemblage / consultation de documents

Au cours de cette étape, différents documents ont été consultés. Leurs références sont précisées en bibliographie.

Rencontres de structures

Les représentants des structures ci – après ont été rencontrés dans le cadre de la collecte des données à fournir au programme FRA 2005 :

- Direction des Aménagements Forestiers (DAFor) : La collecte des données a concerné les volumes et prix de vente du bois exploité et les superficies forestières aménagées ;
- Ex - Direction de la Foresterie Rurale (DFR) : Statistiques concernant les superficies reboisées par campagne de 1992 à 2004 ;
- Coordination du Programme National de Gestion de l'Information sur le Milieu (PNGIM) : Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso et données sur les superficies par type d'occupation des terres du pays.
- Direction des Conventions Internationales en matière d'Environnement (DCIE) : Cette structure a en charge le suivi des conventions sur les changements climatiques et la diversité biologique du Burkina Faso. Les rencontres organisées ont permis d'avoir des informations sur les méthodes d'estimation du stock de carbone séquestré par les formations forestières du pays ainsi que les travaux déjà réalisés par des experts nationaux à ce propos, la liste des espèces de la flore et de la faune du pays ;
- Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie des Cascades (DRECV / Cascades). Les entretiens réalisés avec cette structure ont permis de disposer de données concernant la production du bois d'œuvre par les 2 scieries installées à Banfora (quantité de bois exploité et emplois créés).

RESULTATS OBTENUS

Les variables à renseigner dans le cadre du programme FRA 2005 sont définis à travers les 15 tableaux ci – après intitulés :

- Tableau T1 : Etendue des forêts et des autres terres boisées ;
- Tableau T2 : Régime foncier des forêts et des autres terres boisées ;
- Tableau T3 : Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées ;
- Tableau T4 : Caractéristiques des forêts et autres terres boisées ;
- Tableau T5 : Matériel ligneux sur pied ;
- Tableau T6 : Biomasse ligneuse ;
- Tableau T7 : Stock de carbone ;
- Tableau T8 : Perturbations influençant la santé et la vitalité des forêts ;
- Tableau T9 : Diversité des espèces arborées ;
- Tableau T10 : Composition du matériel ligneux sur pied ;
- Tableau T11 : Extraction de bois ;
- Tableau T12 : Valeur du bois rond extrait ;
- Tableau T13 : Extraction de produits forestiers non ligneux ;
- Tableau T14 : Valeur des produits forestiers non ligneux ;
- Tableau T15 : Emplois forestiers créés.

Le remplissage des différents tableaux se fait selon un canevas préfini contenu dans le document mis à la disposition des différents correspondants nationaux FRA 2005 et qui s'intitule « *Spécifications relatives aux tableaux servant à l'établissement de rapports nationaux à soumettre à FRA 2005* ».

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV ; 2004 b : Situation des indicateurs retenus par l'Observatoire National de la pauvreté et du Développement Humain – secteur « Environnement » / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 8 pages	M	Indicateurs de suivi des ressources forestières du pays	2004	
OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000 : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 55 pages.	F	Couvert forestier	2000	
COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999 : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme d'évaluation des ressources forestières 2000 (FRA 2000). Rapport du Burkina Faso ; 70 pages + annexes	F	Couvert forestier	1999	
FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995 : Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso (notice explicative) / Université de Toulouse III (France) et Université de Ouagadougou (Burkina) ; 53 pages + annexes.	H	Couvert forestier	1987	Sources originales consultée lors de FRA 2000
FAO ; 1983 : Inventaire forestier national, Haute – Volta : FO : DP /UPV /78/004, rapport technique 3, Rome ; 187 pages	M	Couvert forestier	1978	

A. G. Cameratti, "Inventaire forestier national", 1983	M	Couvert forestier	1980	Sources originales consultée lors de FRA 2000
FRA 2000 Rapport principal	M	Forêt,	2000	Source secondaire utilisée pour les chiffres sur la forêt des années 1990 et 2000.

1.2.2 Classement et définitions

Classes nationales	Définitions
Savanes arborées	Non disponible
savane arbustives et superficies brûlées	Non disponible
Forêt claire	Non disponible
fourré tigrés	Non disponible
Forêt galerie	Non disponible
Superficie hors forêt	Non disponible

A. G. Cameratti, "Inventaire forestier national", 1983.

La classification nationale et les définitions utilisées pour la détermination des superficies forestières sont basées sur celles utilisées pour la carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso publiée en 1995 (FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995). Les classes et les définitions concernées ont déjà servi dans l'élaboration des rapports présentés par le pays dans le cadre des études ci – après :

- Evaluation des ressources forestières mondiales 2000 (FRA 2000) initié par la FAO ;
- Etude prospective du secteur forestier au Burkina Faso réalisée en 2000 (FOSA 2000).

Classes nationales	Définitions
Classe 1	Steppe herbeuse ou arbustive. Appartient au secteur Nord-Sahélien. Elle occupe les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés et les sols bruns rouges sub-arides. Le tapis graminéen est bas (40-60 cm) et discontinu. La strate ligneuse (<i>Combretum glutinosum</i> principalement), si elle existe est basse (3.5 à 4.5 m de hauteur) et très claire (65 à 100 pieds/ha).
Classe 2	Steppe arbustive (<i>Acacia tortilis ssp.</i> , <i>raddiana</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Formation à épineux occupant de grands glacis dans la partie orientale du domaine sahélien. La hauteur de la strate ligneuse est modeste, 3,5 à 5 m en moyenne, rarement 6-7 m. La strate graminéenne est éparse, souvent rassemblée en taches.
Classe 3	Steppe herbeuse (<i>Aristida spp.</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Steppe extrêmement pauvre installée sur sols minéraux bruts et lithosols du secteur sahélien Nord. C'est une formation à base de graminées. Le tapis herbacé est haut de 40 cm, généralement lâche. La strate ligneuse est fort peu développée et les quelques arbustes visibles appartiennent au genre <i>Acacia</i> .
Classe 4	Steppe arbustive (<i>Acacia spp.</i> , <i>Combretum spp.</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Formation basse de 2,5 à 3 m de haut où domine <i>Acacia senegal</i> . Elle appartient essentiellement au secteur Nord-Sahélien. La strate arbustive peut être localement assez dense et le tapis graminéen, haut de 60 cm en moyenne, est toujours discontinu.
Classe 5	Steppe arbustive et fourrés (<i>Combretum spp.</i> , <i>Pterocarpus lucens</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Peuplements plus ou moins denses de <i>Pterocarpus lucens</i> associés à des <i>Combretum</i> . Les plus fortes densités ont été observées dans la brousse tigrée (fourré de 8 à 12 m en moyenne). La strate herbacée est très appauvrie et se compose seulement de quelques espèces. Dans le fourré, la densité est jusqu'à 740 pieds/ha alors que pour la steppe, la densité est comprise entre 80 et 200 pieds/ha. Il s'agit d'une formation très dégradée dans l'ensemble du fait de la forte mortalité.
	Steppe arbustive (<i>Acacia tortilis</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Steppe à <i>Acacia laeta</i> , <i>A. seyal</i> , etc. dans les bas fonds surmontant une strate herbacée dominée par

Classe 6	<i>Panicum laetum</i> . La densité des arbustes est faible (entre 90 et 130 pieds/ha en moyenne). La strate herbacée est discontinue et son recouvrement global est faible.
Classe 7	Prairie aquatique des mares-Bourgoutières (<i>Echinochloa stagnina</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Sahélien. Formation inondable composée de graminées annuelles et pérennes. La composition et l'évolution des groupements varient en fonction de l'épaisseur de la lame d'eau et de la durée d'immersion.
Classe 8	Steppe arbustive (<i>Combretum spp.</i> , <i>Guiera senegalensis</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien. C'est la classe la plus étendue. Il s'agit d'une steppe à Combrétacées assez basse. La strate arbustive, à base de <i>Combretum</i> ne dépasse guère 5 m de hauteur. La strate arborée, lorsqu'elle est présente est éparse. Le tapis herbacé est plus ou moins important, de 60 à 80 cm de haut, et dont le recouvrement est de 50 à 80%. La densité des ligneux est faible (150 à 200 pieds/ha) Le recouvrement des cimes ne dépasse que rarement 30% et la répartition des ligneux est partout inégale.
Classe 9	Steppe arbustive à arborée (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Ziziphus mucronata</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien. Variante de la classe 8, floristiquement plus pauvre.
Classe 10	Steppe arbustive (<i>Combretum nigricans</i> , <i>Guiera senegalensis</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien. Steppe arbustive à base de Combrétacées, basse (inférieur à 4/5 mètres) et au recouvrement faible. La densité des ligneux ne dépasse pas 150 individus/ha. Mais cette formation apparaît plus dense sur les franges et les crêtes des collines et des buttes.
Classe 11	Savane arborée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien. La formation est arborée et peut dépasser 10 à 15 m de hauteur. Le peuplement est discontinu et laisse apparaître des bandes de sol nu. La densité des arbres peut s'accroître par tache.
Classe 12	Steppe et savane arborée des vallées (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Lannea microcarpa</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien. Elle occupe les principales vallées. Steppes et savanes correspondent à des formations fortement anthropisées, à des jachères plus ou moins anciennes associées à des champs. La formation ressemble à un parc arboré sur culture ou jachère récente. Le tapis herbacé est important mais rarement continu. La strate ligneuse n'est jamais très haute (8 à 12 mètres en moyenne) et des densités d'arbres supérieures à 50/ha. A la strate arborée (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Lannea microcarpa</i> , etc.) est associée une strate arbustive (<i>Piliostigma reticulatum</i> , etc.).
Classe 13	Steppe arbustive (<i>Combretum spp.</i> , etc.) Appartient au secteur Sud-sahélien et correspond à des milieux pauvres, à des lithosols et des sols décapés par l'érosion. La flore y est peu diversifiée.
Classe 14	Savane arborée à boisée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Soudanien. Savane arborée à boisée dominée par <i>Anogeissus leiocarpus</i> . Formation souvent dense, avec des recouvrements du couvert arboré et arbustif jusqu'à 40 à 50%. Le recouvrement du tapis graminéen est plus important. La strate arborescente est de 8 à 12 m de haut. La strate arbustive est de 3 à 6 mètres. Le passage des feux est régulier.
Classe 15	Savane arborée à arbustive (<i>Combretum spp.</i> , <i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Soudanien. Cette classe comprend : - Une sous-classe à <i>Anogeissus leiocarpus</i> au recouvrement jusqu'à 75% toute strate confondue et une densité moyenne de 300 pieds/ha. - Une sous-classe à <i>Butyrospermum parkii</i> qui ne dépasse guère 8 m de haut et 150 pieds/ha. - Une sous-classe à <i>Lannea microcarpa</i> et <i>Lannea acida</i> avec un peuplement ligneux localement assez dense (250 à 300 pieds/ha). - Une sous-classe à <i>Sterculia setigera</i> et <i>Combretum glutinosum</i> avec des arbres clairsemés, des arbustes assez denses ainsi qu'un tapis herbacé.
Classe 16	Savane arborée à arbustive (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , <i>Butyrospermum parkii</i> , etc.) Appartient au secteur Nord-Soudanien. Le couvert ligneux y est assez dense. Il s'agit d'une formation soit franchement arbustive, soit franchement arborée avec un tapis herbacé partout présent et assez dense. La densité des ligneux varie entre 500 et 2000 pieds/ha. La hauteur moyenne des arbres est de 8 m, mais on observe la présence régulière de sujets à 15 m. La strate arbustive ne dépasse guère 4 à 5 m. La hauteur du tapis herbacé est de 0,12 m.
Classe 17	Formation mixte des vallées associée aux cultures/Parcs à <i>Butyrospermum parkii</i> et à <i>Acacia albida</i> Appartient au secteur Nord-Soudanien. Cette classe est typiquement liée à l'action anthropique et à son intensité Les champs sont imbriqués dans un complexe de jachères d'âges variés. Il s'agit d'une "mosaïque champs-savanes-jachères". Les lambeaux de savanes de la formation originelle sont toujours très hétérogènes, appauvris en espèces, les arbres ne dépassent pas 8 m de haut, et se situent généralement entre 3 et 4 m de haut.
	Savane arborée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.) et prairies inondables du Sourou Appartient

Classe 18	au secteur Nord-Soudanien. Anogeissus leiocarpus domine la strate ligneuse et elle est accompagnée de nombreux arbustes. Quand elle est cultivée, c'est une agriculture pluviale qui est pratiquée.
Classe 19	Classe 19 : Savane arbustive et arborée (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Detarium microcarpum</i> , etc.) Appartient au domaine Sud-Soudanien. Cette savane est le plus souvent arbustive, et arborée dans le meilleur des cas. Le couvert arbustif atteint 5 mètres en moyenne et les arbres 8 à 10 m.
Classe 20	savane arborée à arbustive et boisée (<i>Burkea africana</i> , <i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i> , etc.)/Parcs à <i>Butyrospermum parkii</i> et à <i>Parkia biglobosa</i> Appartient au domaine Sud-Soudanien. C'est une savane plus dense et plus haute, plus riche en espèces arborescentes que la classe 20. La savane est arborée le plus souvent et peut prendre l'allure de savane boisée très localement. La strate arbustive reste toujours très présente.
Classe 21	Savane arborée à boisée et forêt claire (<i>Isoberlinia doka</i> , <i>Burkea africana</i> , <i>Terminalia spp.</i> , etc.) / Parcs à <i>Butyrospermum parkii</i> et à <i>Parkia biglobosa</i> Appartient au domaine Sud-Soudanien. C'est la classe la plus guinéenne et la plus boisée. La formation dominante est encore une savane, surtout arborée et parfois boisée. La strate arborée atteint régulièrement 15 m de hauteur. La forêt claire dépasse cette valeur et atteint 18-20 m en moyenne. Le tapis graminéen est toujours très présent, relativement bien couvrant.
Classe 22	Savane arbustive à arborée (<i>Burkea africana</i> , <i>Crossopteryx febrifuga</i> , <i>Combretum spp.</i> , etc.) Appartient au domaine Sud-Soudanien. La formation est essentiellement arbustive, mais peut cependant être dominée par une strate arborée plutôt lâche.
Classe 23	Forêt - galerie (<i>Berlinia grandifolia</i> , <i>Daniellia oliveri</i> , <i>Mitragyna inermis</i> , etc.) et prairie aquatique associée Appartient au domaine Sud-Soudanien. Les galeries forestières des districts de "la Comoé" et de l'Ouest Volta Noire" sont larges, semi-décidues et les espèces guinéennes nombreuses. Dans le district de " l'Est Volta Noire", les galeries forestières sont appauvries en espèces guinéennes et elles sont caducifoliées et ressemblent alors à des forêts claires. Dans le district de "la Pendjari", il existe un peuplement naturel de <i>Borassus aethiopum</i> . Inclut également les formations ripicoles du domaine soudanien (<i>Mitragyna inermis</i> , etc.)
Classe 24	Culture industrielle du domaine soudanien Grandes unités de cultures irriguées du Sud-Ouest (canne à sucre, riz).
Lacs	Lacs.

Source : FONTES J. et GUINKO S. ; 1995 cités par COMPAORE J. A. et KABORE C. ; 1999

1.2.3 Données de base

Classes nationales	Superficie (ha)
Savanes arborées	4 290 700
savane arbustives et superficies brûlées	10 183 400
Forêt claire	287 200
fourré tigrés	386 900
Forêt galerie	270 300
Superficie hors forêt	8 770 200
Total	24 188 700

A. G. Cameratti, "Inventaire forestier national", 1983.

Superficies par type d'occupation des terres selon les résultats de la cartographie réalisée à partir d'images Landsat MSS datées en majorité de 1987.

Classes nationales		Superficie (ha)
Classe 01 : Steppe herbeuse ou arbustive.	Occupation du sol faible	323,900
	Occupation du sol moyenne	306 100
	Occupation du sol forte	231 900
Classe 02 : Steppe arbustive	Occupation du sol faible	666 800
	Occupation du sol moyenne	19 700
	Occupation du sol forte	0
Classe 03 : Steppe herbeuse	Occupation du sol faible	86 200
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 04 : Steppe arbustive (<i>Acacia</i> spp., <i>Combretum</i> spp., etc.)	Occupation du sol faible	752 500
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 05 : Steppe arbustive et fourrés (<i>Combretum</i> spp., <i>Pterocarpus lucens</i> , etc.)	Occupation du sol faible	330 400
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 06 : Steppe arbustive (<i>Acacia tortilis</i> , etc.)	Occupation du sol faible	432 000
	Occupation du sol moyenne	13 200
	Occupation du sol forte	0
Classe 07 : Prairies aquatiques des mares-Bourgoutières (<i>Echinochloa stagnina</i> , etc.)	Occupation du sol faible	16 500
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 08 : Steppe arbustive (<i>Combretum</i> spp, <i>Guiera senegalensis</i> , etc.)	Occupation du sol faible	970 400
	Occupation du sol moyenne	707 500
	Occupation du sol forte	134 600
Classe 09 : Steppe arbustive à arborée (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Ziziphus mucronata</i> , etc.)	Occupation du sol faible	363 600
	Occupation du sol moyenne	308 500
	Occupation du sol forte	51 300
Classe 10 : Steppes arbustives (<i>Combretum nigricans</i> , <i>Guiera senegalensis</i> , etc.)	Occupation du sol faible	476 800
	Occupation du sol moyenne	713 700
	Occupation du sol forte	101 900
Classe 11 : Savane arborée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.)	Occupation du sol faible	28 700
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 12 : Steppe et savane arborée des vallées (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Lannea microcarpa</i> , etc.)	Occupation du sol faible	25 000
	Occupation du sol moyenne	417 200
	Occupation du sol forte	234 300
Classe 13 ; Steppe arbustive (<i>Combretum</i> spp., etc.)	Occupation du sol faible	140 800
	Occupation du sol moyenne	87 400
	Occupation du sol forte	0
Classe 14 ; Savane arborée à boisée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.)	Occupation du sol faible	90 900
	Occupation du sol moyenne	196 900
	Occupation du sol forte	99 000
Classe 15 : Savane arborée à arbustive (<i>Combretum</i> spp., <i>Anogeissus leocarpus</i> , etc.)	Occupation du sol faible	1 967 000
	Occupation du sol moyenne	1 177 900
	Occupation du sol forte	1 837 300
Classe 16 :	Occupation du sol faible	1 568 300

Savane arborée à arbustive	Occupation du sol moyenne	741 900
	Occupation du sol forte	302 700
Classe 17 : Formation mixte des vallées associées aux cultures/Parcs à <i>Butyrospermum parkii</i> et à <i>Acacia albida</i>	Occupation du sol faible	49 000
	Occupation du sol moyenne	194 300
	Occupation du sol forte	983 100
Classe 18 : Savane arborée (<i>Anogeissus leiocarpus</i> , etc.) et prairies inondables du Sourou	Occupation du sol faible	49 500
	Occupation du sol moyenne	18 700
	Occupation du sol forte	18 700
Classe 19 : Savane arbustive et arborée (<i>Butyrospermum parkii</i> , <i>Detarium microcarpum</i> , etc.)	Occupation du sol faible	1 146 800
	Occupation du sol moyenne	678 100
	Occupation du sol forte	1 073 300
Classe 20 : Savane arborée à arbustive et boisée	Occupation du sol faible	2 460 000
	Occupation du sol moyenne	1 158 800
	Occupation du sol forte	770 300
Classe 21 : Savane arborée à boisée et forêt claire	Occupation du sol faible	1 268 200
	Occupation du sol moyenne	528 200
	Occupation du sol forte	255 400
Classe 22 : Savane arbustive à arborée	Occupation du sol faible	313 400
	Occupation du sol moyenne	89 300
	Occupation du sol forte	0
Classe 23 : Forêt – galerie et prairie aquatique associée	Occupation du sol faible	43 400
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Classe 24 : Culture industrielle du domaine soudanien	Occupation du sol faible	20 300
	Occupation du sol moyenne	0
	Occupation du sol forte	0
Lacs		42 500
TOTAL		27 084 100

Source : FONTES J. et GUINKO S. ; 1995

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Le but du calibrage est de s'assurer que la superficie totale du pays obtenue en faisant la sommation des données nationales corresponde bien à celle retenue par la Division Statistiques des Nations Unies (UNSTAT).

Dans ce cas, étant donné que l'analyse se concentre essentiellement sur la superficie de forêt, ainsi qu'expliqué dans la section 1.4.1, le calibrage n'est pas nécessaire.

1.4 Reclassement

Classe nationale	Classe FRA
Savane arborée	100% Forêt
Savane arbustives et superficies brûlées	75% Autres terres boisées -25% Forêt

Forêt claire	Forêt
Fourrés tigrés	30% autres terres boisées-70% autres terres
Forêt galerie	100% Forêt
Superficie hors forêt	100% Autres terres

Source 1983

Classe FRA	Superficie (ha) 1980
Forêt	7 394 050
Autres terres boisées	7 908 380
Autres terres	8 886 270
Total	24 188 700

Source 1983

Classe nationale	Classe FRA	
Classe 01	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 02	Occupation du sol faible	Autres terres boisées90% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées70% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées30% Autres terres 70%
Classe 03	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 04	Occupation du sol faible	Autres terres boisées90% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées70% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées30% Autres terres 70%
Classe 05	Occupation du sol faible	Forêt 60% Autres terres boisées30% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 46% Autres terres boisées24% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 20% Autres terres boisées10% Autres terres 70%
Classe 06	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 07	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 08	Occupation du sol faible	Autres terres boisées27% Autres terres 73%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées21% Autres terres 79%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées9% Autres terres 91%
Classe 09	Occupation du sol faible	Autres terres boisées27% Autres terres 73%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées21% Autres terres 79%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées9% Autres terres 91%
Classe 10	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 11	Occupation du sol faible	Forêt 36% Autres terres boisées54% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 28% Autres terres boisées42% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 12% Autres terres boisées18% Autres terres 70%
Classe 12	Occupation du sol faible	Autres terres boisées30% Autres terres 70%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées23% Autres terres 77%

	Occupation du sol forte	Autres terres boisées10% Autres terres 90%
Classe 13	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 14	Occupation du sol faible	Forêt 45% Autres terres boisées45% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt f35% Autres terres boisées35% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 15% Autres terres boisées15% Autres terres 70%
Classe 15	Occupation du sol faible	Forêt 36% Autres terres boisées54% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 28% Autres terres boisées42% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 12% Autres terres boisées18% Autres terres 70%
Classe 16	Occupation du sol faible	Forêt 90% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt fermée 56% Forêt ouverte 14% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 30% Autres terres 70%
Classe 17	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Classe 18	Occupation du sol faible	Autres terres boisées45% Autres terres 55%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées35% Autres terres 65%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées15% Autres terres 85%
Classe 19	Occupation du sol faible	Forêt 18% Autres terres boisées72% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt ouverte 14% Autres terres boisées56% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 6% Autres terres boisées24% Autres terres 70%
Classe 20	Occupation du sol faible	Forêt 45% Autres terres boisées45% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 35% Autres terres boisées35% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 15% Autres terres boisées15% Autres terres 70%
Classe 21	Occupation du sol faible	Forêt 90% Autres terres 10%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 70% Autres terres 30%
	Occupation du sol forte	Forêt 30% Autres terres 70%
Classe 22	Occupation du sol faible	Autres terres boisées45% Autres terres 55%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres boisées35% Autres terres 65%
	Occupation du sol forte	Autres terres boisées15% Autres terres 85%
Classe 23	Occupation du sol faible	Forêt 72% Autres terres 28%
	Occupation du sol moyenne	Forêt 56% Autres terres 44%
	Occupation du sol forte	Forêt 24% Autres terres 76%
Classe 24	Occupation du sol faible	Autres terres 100%
	Occupation du sol moyenne	Autres terres 100%
	Occupation du sol forte	Autres terres 100%
Lacs		Eaux continentales 100%

Source 1995

Classe FRA	Superficie (ha) 1987
Forêt	7 226 129
Autres terres boisées	7 427 306
Autres terres	12 430 665
Total	27 084 100

Source 1995

Superficie de forêt 1980	Superficie de Forêt 1987
7 394 050	7 226 129
Changement annuel 23 989ha/année	

1.4.1 Estimation et prévision

L'estimation et la prévision ont été effectuées après le reclassement selon les catégories FRA. Les estimations pour la Burkina Faso s'appuient sur les résultats de FRA 2000, qui avait estimé la superficie forestière pour les années 1990 et 2000. La superficie pour 1990 et 2000 avait été estimée par extrapolation linéaire à partir de la superficie forestière indiquée dans l'étude du A. G. Cameratti, "Inventaire forestier national", 1983 (année de référence: 1980) et dans l'étude FONTES J. et GUINKO S. ; 1995 (année de référence 1987). Les informations actualisées n'étant pas disponibles, la même tendance avait été admise pour l'année 2005. L'analyse des données nationales a été axée sur la superficie forestière. Il a été admis que les Autres terres boisées sont constantes tout au long de l'année et que les variations n'ont lieu que pour les Forêts et les Autres terres. Il a été considéré que la superficie pertinente concernant les autres terres boisées, pour les trois années de référence, est tirée de l'étude de 1995. Après avoir calculé la superficie forestière pour 1990, 2000 et 2005 en s'appuyant sur une extrapolation linéaire entre 1980 et 1987, la tendance des autres terres boisées a été considérée constante et il a été admis que les changements dans la superficie forestière sont reflétés par les changements dans la superficie des autres terres boisées. La superficie des eaux intérieures provient des statistiques officielles de la FAOSTAT et la superficie des autres terres a été calculée en faisant la différence entre la superficie totale officielle indiquée par la FAOSTAT et la superficie des forêts, des autres terres boisées, des autres terres et des eaux intérieures.

Année	Superficie en 1990 (ha)	Superficie en 2000 (ha)	Superficie en 2005 (ha)
Forêt	7 154 163	6 914 276	6 794 332
Autres terres boisées	7 427 306	7 427 306	7 427 306
Autres terres	8 818 531	9 058 418	9 178 362
Eaux	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Total	27 400 000	27 400 000	27 400 000

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	7 154	6 914	6 794
Autres terres boisées	7 427	7 427	7 427
Autres terres	8 819	9 058	9 178
...dotées de couvrir arboré ¹⁾			
Eaux intérieures	4 000	4 000	4 000
TOTAL	27 400	27 400	27 400

1.6 Commentaires au tableau T1

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MEE ; 1997 : Loi n°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au Burkina Faso	H	Régime des forêts au Burkina Faso	1997	

2.2.2 Classement et définitions

Au Burkina Faso, c'est la loi n°006/ADP du 31 janvier 1997, portant Code forestier au Burkina Faso, qui définit le régime des forêts. Aux termes des dispositions de ladite loi, on distingue les forêts publiques et les forêts privées.

Classe nationale	Définition
Régime de propriété public	Les forêts publiques sont constituées par toutes les forêts qui ne font pas l'objet d'appropriation privées. Les forêts publiques sont classées ou protégées. Elles comprennent les forêts de l'Etat et celles créées par les collectivités territoriales décentralisées. Le domaine forestier classé de l'Etat est constitué de parcs nationaux, de réserves de faune et de forêts classées.
Régime de propriété privée	Les forêts privées sont des propriétés forestières légalement acquises ou légalement plantées par des personnes physiques ou morales de droit privé. Ces forêts sont librement gérées par leurs propriétaires, sous réserve des déclarations d'exploitation et éventuellement des restrictions imposées pour la préservation du milieu naturel, en vertu des dispositions réglementaires prises en application du Code Forestier.

2.2.3 Données de base

Des informations recueillies auprès du Direction nationale en charge du Cadastre, l'immatriculation des domaines forestiers privés est une pratique encore peu développée au Burkina Faso. Les quelques terrains ruraux immatriculés sont la propriété de personnes

pratiquant le plus souvent dans le domaine de l'agro – business. *Les données relatives aux forêts privées sont indisponibles (données non informatisées et peu centralisées).*

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

2.4 Reclassement

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	DI	DI	DI	DI
Propriété publique	DI	DI	DI	DI
Autres formes de propriété	DI	DI	DI	DI
TOTAL	DI	DI	DI	DI

2.6 Commentaires au tableau T2

Des informations recueillies auprès du Direction nationale en charge du Cadastre, l'immatriculation des domaines forestiers privés est une pratique encore peu développée au Burkina Faso. Les quelques terrains ruraux immatriculés sont la propriété de personnes pratiquant le plus souvent dans le domaine de l'agro – business. Les données relatives aux forêts privées sont indisponibles (données non informatisées et peu centralisées).

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV et MMCE ; 2004 : Schémas directeurs d'approvisionnement en charbon de bois des villes de Ouagadougou et de Bobo - Dioulasso	M	Superficies aménagées ou à aménager Pour la production durable de bois.	2004 - 2014	
MEE, 1996 : Programme National d'Aménagement des Forêts / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 48 pages + annexes	M	Superficies forestières	1980 1986 1993	
COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999 : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme	F	Superficies forestières, et forêts en aménagées	1987 - 1999	

d'évaluation des ressources forestières 2000 – Rapport du Burkina Faso ; 70 pages				
---	--	--	--	--

3.2.2 Classement et définitions

Non disponible.

3.2.3 Données de base

a°). Forêts de production

Au Burkina Faso, la plupart des forêts en aménagement ont pour objectif principal, la production de bois – énergie pour la satisfaction durable des besoins des populations (surtout des centres urbains et semi - urbains). Ces aires sont composées de forêts classées, de forêts protégées (forêts non classées) et de plantations (industrielles, collectives, familiales et individuelles). Elles constituent la classe « *Forêts pour la production* » définie par le programme FRA 2005.

b°). Forêts d'utilité sociale

La seule forêt d'utilité sociale créée et disposant d'un plan de gestion est la forêt classée du Barrage érigée en parcs urbains de loisirs (Parc Bangré – Wéogo). L'objectif principal poursuivi par l'aménagement de cette forêt est l'éducation environnementale. Sa superficie est de 260 ha.

c°). Forêts pour la conservation

La réserve de la biosphère de la mare aux hippopotames (Province du Houet) est la seule aire du pays dont l'objectif principal d'aménagement est la conservation de la riche diversité biologique observée.

La synthèse des données issues de différentes sources consultées a permis de faire le point des superficies forestières du pays en fonction de l'objectif principal d'utilisation des terres. Les données nationales présentées concernent les années 1990 et 2000.

Désignation	Superficie (x 1 000 ha)	
	1990	2000
<i>Forêts pour la production</i>	50,100	390,182
<i>Forêts de protection</i>	-	-
<i>Forêt pour la conservation</i>	-	19,100
<i>Forêts d'utilité sociale</i>	-	0,260
<i>Forêts à objectifs multiples</i>	-	-
<i>Autres terres boisées pour la production</i>	-	-
<i>Autres terres boisées de protection</i>	-	-
<i>Autres terres boisées pour la conservation</i>	-	-
<i>Autres terres boisées d'utilité sociale</i>	-	-

<i>Autres terres boisées à objectifs multiples</i>	-	-
TOTAL (forêts aménagées)	50,100	409,542

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

Pas de calibrage.

3.3.2 Estimation et prévision

Pour les forêts :

Les données de base sont directement de 1990 et 2000.

Pour prévoir les données en 2005 :

- une extrapolation linéaire a été réalisée pour les forêts de production
- La superficie des forêts de conservation est supposée stable dans le temps
- Celle des forêts d'utilité sociale également.

Le reste de la superficie forestière est considérée comme n'ayant « aucune fonction » connue.

Pour les « Autres terres boisées »

La totalité des Autres terres boisées n'a pas de fonction connue. Les superficies telles que renseignées dans le tableau T1 sont reportées telles quelles sont dans le tableau T3. »

Les données nationales sont alors les suivantes aux trois années de référence :

Classes nationales	Superficie (x 1 000 ha)		
	1990	2000	2005
<i>Forêts pour la production</i>	50,100	390,182	560,223
<i>Forêts de protection</i>	-	-	-
<i>Forêt pour la conservation</i>	-	19,100	19,100
<i>Forêts d'utilité sociale</i>	-	0,260	0,260
<i>Forêts à objectifs multiples</i>	-	-	-
<i>Autres terres boisées pour la production</i>	-	-	-
<i>Autres terres boisées de protection</i>	-	-	-
<i>Autres terres boisées pour la conservation</i>	-	-	-
<i>Autres terres boisées d'utilité sociale</i>	-	-	-
<i>Autres terres boisées à objectifs multiples</i>	-	-	-

3.4 Reclassement

Désignation	Catégories FRA					
	Production	Protection des eaux et des sols	Conservation de la biodiversité	Services sociaux	Usages multiples	Aucune fonction ou fonction inconnue
Forêts pour la production	100%					

Forêt pour la conservation			100%			
Forêts d'utilité sociale				100%		

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	50	390	560			
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité		19	19			
Services sociaux		0,3	0,3			
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	7 104	6 505	6 215	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt	7 154	6 914	6 794	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	7 427	7 427	7 427	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées	7 427	7 427	7 427	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Les superficies des forêts de conservation et d'utilité sociale ont été maintenues à leur niveau de 2000 ; aucune augmentation de ces catégories d'aires n'est prévue pour 2005.

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV, 2004 b : Superficie plantées de 1992 à 2004 / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie – Direction de la Foresterie Rural ; 2 pages.	M	Superficies Reboisées	1992 à 2004	
OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000 : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 54 pages	M	Superficies Forestières	1978 1987 2000	
FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995 : Notice d'utilisation de la carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol du Burkina Faso / Université de Ouagadougou et Université de Toulouse III.	F	Superficies Forestières	1987	
COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999 : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme	F	Superficies forestières	1987 1999	

d'évaluation des ressources forestières 2000 – Rapport du Burkina Faso ; 70 pages				
---	--	--	--	--

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts naturelles aménagées (sous gestion participative intensive)	Cette classe concerne des forêts classées et des forêts protégées dont les travaux d'aménagement sont achevés et pour lesquelles les structures communautaires mises en place pour leur gestion existent. Les massifs forestiers concernés font l'objet d'intenses activités financées le plus souvent, à partir des recettes générées par l'exploitation des ressources de la forêt. A ce titre, ces forêts aménagées sont soumises à une sylviculture plus poussée favorisant la régénération
Formations forestières naturelles non soumises à une gestion intensive	Cette catégorie regroupe l'ensemble des forêts naturelles autres que celles aménagées. Elle comprend évidemment les forêts naturelles dont les travaux préliminaires à leur aménagement sont en cours sans que leur phase de mise en gestion ne soit entamée notamment l'exploitation organisée des ressources forestières et leurs activités de régénération assistée par les populations bénéficiaires organisées en Groupements de Gestion Forestière (GGF) et en Unions de Groupements de Gestion Forestière (UGGF).
Couverts végétaux d'origine anthropique	Les couverts végétaux d'origine anthropique sont formés par les champs et les jachères (OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000). La mise en jachère (au repos) des champs permet à terme, la reconstitution de leurs sols et l'installation de la régénération naturelle. Les couverts végétaux d'origine anthropique font partie de la catégorie « <i>Autres terres boisées</i> ». Ils sont composés d'espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Plantations de production	Ce sont des plantations d'arbres dont l'objectif principal visé à travers leur réalisation est la production de bois (surtout bois de feu et bois de service). Elles sont formées par les plantations industrielles, les plantations péri – urbaines, les plantations collectives, familiales et individuelles.
Plantations de protection	Cette catégorie, regroupe les plantations d'alignement et d'ombrage réalisées le long des voies, les haies – vives et brise – vents et les mises en défens.

4.2.3 Données de base

La caractérisation des forêts et autres terres boisées du pays a été faite à travers un cheminement comportant les points suivants : (i) la classification et les définitions mondiales des variables retenues, (ii) les sources des données consultées, (iii) les données nationales utilisées, (iv) le calibrage des superficies forestières utilisées, (v) les données à insérer dans le tableau de FRA 2005.

Classe nationale	1990 (ha)	2000 (ha)
Forêts naturelles aménagées (sous gestion participative intensive)	50 100	390 182
Formations forestières naturelles non soumises à une gestion intensive et couverts végétaux d'origine anthropique	12 743 377	10 696 616
Plantations de production	33 334	58 320
Plantations de protection	DI	4 774

En comparant ces chiffres avec les résultats de T1, il est clair que le total de forêt et d'autres terres boisées a été pris en considération.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

Sur la base des données nationales présentées dans la section 4.2.3 il a été possible de faire les hypothèses suivantes :

En ayant connaissance de la superficie de forêt semi-naturelle, des plantations de production et de protection, la superficie forestière a été considérée naturelle modifiée. Concernant les autres terres boisées, elles ont été reclassées comme naturelles modifiées.

La synthèse des données nationales collectées concernées les caractéristiques des forêts et des autres terres boisées est présentée dans le tableau ci – après :

Catégorie de FRA 2005	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
	<i>Primaire</i>	-	-	
<i>Naturelle modifiée</i>	7 070 729	6 461 000	7 427 306	7 427 306
<i>Semi – naturelle</i>	50 100	390 182		
<i>Plantations de production</i>	33 334	58 320		
<i>Plantations de protection</i>	-	4 774		
TOTAL	7 154 163	6 914 276	7 427 306	7 427 306

Prévision pour 2005 reposant sur une expertise nationale et statistiques disponibles.

4.4 Reclassement

Classes nationales	Catégories FRA				
	Primaire	Naturelle modifiée	Semi - naturelle	Plantation de production	Plantation de protection
<i>Forêts naturelles aménagées</i>	-	-	100 %	-	-
<i>Forêts naturelles non soumises à une gestion intensive</i>	-	100 %	-	-	-
<i>Couverts végétaux d'origine anthropique</i>	-	100 %	-	-	-
<i>Plantations de production</i>	-	-	-	100 %	-
<i>Plantations de protection</i>	-	-	-	-	100 %

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire	0	0	0			
Naturelle modifiée	7 071	6 461	5 918	7 427	7 427	7 427
Semi-naturelle	50	390	800			
Plantations de production	33	58	71			
Plantations de protection		5	5			
TOTAL	7 154	6 914	6 794	7 427	7 427	7 427

4.6 Commentaires au tableau T4

Au Burkina Faso, les activités humaines ont profondément modifié l'ensemble des formations forestières naturelles. Cette pression anthropique se traduit à travers différentes formes : défrichements agricoles, coupe abusive du bois, surpâturage, mutilation des arbres à diverses fins (alimentaires, médicinales, fourrages, etc.). C'est ainsi que le pays ne dispose pas de forêts primaires.

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV ; 2004 c : Situation des indicateurs retenus par l'Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain (ONAPADH) – Secteur Environnement / Direction des Aménagements Forestiers - Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 8 pages..	M	Couvert forestier	2004	
OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000 : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 54 pages	F	Couvert forestier	2000	
MEE ; 1996 : Programme national d'aménagement des forêts / Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 43 pages + annexes	M	Couvert forestier	1986	
FAO ; 1983 : Inventaire forestier national, Haute – Volta : FO : DP /UPV /78/004, rapport technique 3, Rome ; 187 pages	M	Couvert forestier	1978	

5.2.2 Classement et définitions

Au Burkina Faso, le potentiel ligneux sur pied comprend le bois de feu, le bois de service, le bois d'œuvre et le bois non classifié.

Classe nationale	Définition
Bois de feu	Pour le bois de feu, le diamètre minimum de pré comptage a été de 7,5 cm pour l'inventaire forestier national de 1980 – 1983 et de 3,5 cm pour l'inventaire cartographique du pays réalisé entre 1989 et 1995. Le diamètre maximum pour le bois de feu est fixé à 40 cm (exclus).
Bois d'oeuvre	Concernant le bois d'œuvre, il est obtenu à partir de l'exploitation d'un certain nombre d'espèces locales ; le diamètre de pré comptage est fixé à pour cette catégorie de bois à 40 cm mesurés à 1,30 m au – dessus du sol (COULIBALY, S. ; 1999).
Bois non classifié	Le bois non classifié provient d'espèces dont le bois est non seulement à faible pouvoir calorifique mais, il ne peut être utilisé ni comme bois de service ni comme bois d'œuvre.

5.2.3 Données de base

Les résultats concernant les volumes de bois sur pied sont présentés à travers les points suivants : (i) les catégories de produits ligneux et les définitions de FRA 2005, (ii) les sources des données nationales utilisées, (iii) les données à insérer dans les tableaux de FRA 2005.

Les données nationales utilisées sont basées sur les résultats de l'inventaire forestier national réalisé avec l'appui de la FAO et publiés en 1983 ainsi que sur les volumes de bois sur pied indiqués dans le rapport sur la situation des indicateurs retenus par l'Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain – Secteur Environnement (MECV ; 2004 c). Ces données sur les volumes de bois sur pied sont issues de simulations faites à partir de modèles de projection basés sur les résultats de l'inventaire forestier national de 1980 – 1983 et du potentiel ligneux estimé au cours de l'inventaire cartographique réalisé sur la base d'images satellites datées essentiellement de 1987 (Etude du Projet CAMPUS).

Catégorie de FRA 2005	Volume (en millions de mètres cubes sur écorce)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1978	2004	1978	2004
<i>Matériel sur pied</i>	349,347	242,019	152,199	15,241
<i>Matériel sur pied commercial</i>	8,596	6,411	1,684	6,040

Remarques :

- Entre 1978 et 2004, les volumes de bois sur pied ont baissé au rythme de 4 128 millions de m³ par an soit environ 1 % du volume total de bois sur pied estimé en 1983 ;
- Le relèvement du niveau du matériel sur pied commercial que fait ressortir les données de 2004 provient du fait que l'accessibilité des zones forestières du pays s'est considérablement amélioré depuis un certain temps et les pieds des couverts végétaux d'origine anthropique sont le souvent de gros diamètre (parcs agro – forestiers).

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

5.3.2 Estimation et prévision

Les estimations ont été effectuées en admettant que la même tendance s'est vérifiée pour la période 1978-2004 et jusqu'à 2005. Concernant le matériel sur pied :

- Le matériel sur pied commercial a été estimé en tenant compte du fait que le relèvement du niveau du matériel sur pied commercial qui fait ressortir les données de 2004 est en relation avec l'accessibilité des zones forestières du pays qui s'est considérablement amélioré depuis un certain temps et avec les pieds des couverts végétaux d'origine anthropique qui sont souvent de gros diamètre (parcs agro – forestiers).

5.4 Reclassement

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	300	259	238	89	36	10
Matériel sur pied commercial	10	10	11	4	5	6

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm	3	Pour le bois de feu
		40	Pour le bois d'œuvre
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm	3	Pour le bois de feu
		40	Pour le bois d'œuvre
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm	3	Pour le bois de feu
		40	Pour le bois d'œuvre
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm	3	Pour le bois de feu
		40	Pour le bois d'œuvre
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS	-	Hauteur de la souche = 0,3 m
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non	-	
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.6 Commentaires au tableau T5

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO ; 2004 : Spécifications relatives aux tableaux servant à l'élaboration de rapports nationaux à soumettre à FRA 2005 / Programme Evaluation des Ressources Forestières – Département des Forêts de la FAO ; 37 pages	F	Coefficients pour le calcul de la biomasse	2004	
OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000 : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 54 pages	F	Couvert forestier	2000	
COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999 : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme d'évaluation des ressources forestières 2000 – Rapport du Burkina Faso ; 70 pages	F	Couvert forestier	1999	
FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995 : Carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol du Burkina Faso / ICIV. Université de Toulouse, Université de Ouagadougou, IRBETet	F	Couvert forestier	1987	

MET.				
FAO ; 1983 : Inventaire forestier national, Haute – Volta : FO : DP /UPV /78/004, rapport technique 3, Rome ; 187 pages	M	Couvert forestier	1978	

6.2.2 Classement et définitions

6.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales, il est possible d'appliquer la méthode préconisée par le GIEC (citée dans les Directives de la FAO, 2004, pour l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005). Les détails de la méthode utilisée sont donnés dans le prochain chapitre 6.3.

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

Méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de calculer les différentes biomasses à partir du volume issu du tableau précédent T5 de la façon suivante :

- 1) Biomasse de la tige (tonnes) = Matériel sur pied (voir le tableau T5 : volume sur écorce en m³) x Densité du bois (avec une densité du bois moyenne pour l'Afrique de 0.58 selon la FAO, 2004)
- 2) Biomasse aérienne (tonnes) = Biomasse tige (tonnes) x Facteur d'extension de la biomasse (FEB d'une valeur de 3.4 pour les feuillus tropicaux, selon l'annexe 5.1, tab. 5.4, des Directives de la FAO, 2004)
- 3) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse aérienne (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0.27 pour les forêts tropicales sèches selon l'annexe 5, tab 5.5. des Directives de la FAO, 2004)
- 4) Biomasse de bois mort (tonnes) : les facteurs de conversion fournies dans les Directives (annexe 5, tab. 5.6.) peuvent être utilisés : soit 18.2 tonnes/ha pour les forêts tropicales. Il suffit alors de multiplier ce taux par la surface forestière telle que renseignée dans T1. A noter que ce taux est très approximatif.

6.4 Reclassement

Pas de reclassement.

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	592	511	469	DI	DI	DI
Biomasse souterraine	160	138	127	DI	DI	DI
Biomasse de bois mort	129	118	108	DI	DI	DI
TOTAL	880	766	704	DI	DI	DI

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000 : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 54 pages	F	Couvert forestier	2000	
COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999 : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme d'évaluation des ressources forestières 2000 – Rapport du Burkina Faso ; 70 pages	F	Couvert forestier	1999	
FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995 : Carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol du Burkina Faso / ICIV. Université de Toulouse,	F	Couvert forestier	1987	

Université de Ouagadougou, IRBETet MET.				
FAO ; 1983 : Inventaire forestier national, Haute – Volta : FO : DP /UPV /78/004, rapport technique 3, Rome ; 187 pages	M	Couvert forestier	1978	

7.2.2 Classement et définitions

7.2.3 Données de base

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

Pas de calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Concernant les stocks de carbone, il est possible de renseigner cette section en utilisant la méthode décrite dans les directives de la FAO (2004) pour l'établissement des rapports nationaux. Succinctement, il s'agit de multiplier la valeur par défaut du GIEC relative à la teneur en Carbone (valeur de 50% communiquée par ces directives) par les différents types de biomasse pour les trois années de référence (voir le tableau T6) :

Carbone dans la biomasse au-dessus du sol = Biomasse au-dessus du sol (voir le tableau T6) x 0.5

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0.5

Carbone dans le bois mort = Biomasse de bois mort x 0.5

7.4 Reclassement

Pas de reclassement.

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	296	255	235	DI	DI	DI
Carbone dans la biomasse souterraine	80	69	63	DI	DI	DI
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	376	324	298	DI	DI	DI
Carbone dans le bois mort	64	59	54	DI	DI	DI
Carbone dans la litière				DI	DI	DI

Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière				DI	DI	DI
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm				DI	DI	DI
CARBONE TOTAL	440	383	352	DI	DI	DI

7.6 Commentaires au tableau T7

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

8.2.2 Classement et définitions

Non disponible.

8.2.3 Données de base

Pas assez de données pour compléter le tableau.

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les insectes	DI	DI	DI	DI
Perturbation par les maladies	DI	DI	DI	DI
Autres perturbations	DI	DI	DI	DI

8.6 Commentaires au tableau T8

- Les feux allumés au niveau des « autres terres boisées » constituées en grande partie de champs ne sont pas considérés dans le contexte du Burkina Faso comme étant des feux de brousse. Il s'agit de feux utilisés pour la préparation des exploitations agricoles.
- Des perturbations du couvert végétal par les criquets pèlerins ont été observées dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est du pays au cours de la campagne agricole 2004 – 2005. Des attaques acridiennes ont été signalées au cours du second trimestre de 2005 dans certaines zones des régions des Hauts – Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Centre – Ouest.

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme «menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MEE, PNUD et FEM ; 1999 : Monographie nationale sur la diversité biologique au Burkina Faso – Paramètres des espèces / Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 137 pages.	F	Liste des espèces de la flore et de la faune du pays	1999	
FRA@fao.org : Site WEB comportant la liste nationale d'espèces figurant sur la liste rouge de l'UICN portant sur les espèces menacées, vulnérables.	F	Liste des espèces gravement menacées, menacées et vulnérables	2000	

9.2.2 Classement et définitions

9.2.3 Données de base

L'annexe 2 de la monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso élaborée en 1999 présente entre autre, la liste de l'ensemble des espèces ligneuses du pays. Selon ce répertoire, le Burkina Faso compte au total 381 espèces ligneuses réparties comme suit (MEE, PNUD et FEM, 1999) : 287 espèces locales et 94 espèces exotiques. Parmi les espèces ligneuses locales recensées à l'échelle nationale, 90 sont arborées indigènes si l'on se base sur la définition donnée à l'arbre par FRA 2005 (hauteur totale atteignant au moins 5 m). Selon la source ci-avant citée, on distingue :

- les espèces en voie de disparition (2) : *Celtis integrifolia* et *Adenium obesum* ;

- les espèces menacées de disparition (5) : *Acacia senegal*, *Dalbergia melanoxylon*, *Pterocarpus lucens*, *Vitex doniana*, *Ximenia americana* ;
- les espèces vulnérables (8) : *Adansonia digitata*, *Bombax costatum*, *Ceiba pentandra*, *Anogeissus leiocarpus*, *Khaya senegalensis*, *Prosopis africana*, *Parkia biglobosa* et *Vitellaria paradoxa*.

Selon la liste de l’UICN, trois espèces arborées sont considérées comme vulnérables : *Azelia Africana*, *Dalbergia melanoxylon* et *Khaya senegalensis*

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d’espèces (en l’an 2000)*
Espèces arborées indigènes	90
Espèces arborées gravement menacées	0
Espèces arborées menacées	0
Espèces arborées vulnérables	3

9.4 Commentaires au tableau T9

Selon la liste de l’UICN, trois espèces arborées sont seulement considérées comme vulnérables : *Azelia Africana*, *Dalbergia melanoxylon* et *Khaya senegalensis*

L’annexe 2 de la monographie nationale sur la diversité biologique du Burkina Faso élaborée en 1999 présente entre autre :

- les espèces en voie de disparition (2) : *Celtis integrifolia* et *Adenium obesum* ;
- les espèces menacées de disparition (5) : *Acacia senegal*, *Dalbergia melanoxylon*, *Pterocarpus lucens*, *Vitex doniana*, *Ximenia americana* ;
- les espèces vulnérables (8) : *Adansonia digitata*, *Bombax costatum*, *Ceiba pentandra*, *Anogeissus leiocarpus*, *Khaya senegalensis*, *Prosopis africana*, *Parkia biglobosa* et *Vitellaria paradoxa*.

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

10.2.2 Données de base

Pas de données.

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (nom scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Nom de la 1 ^{ère} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 2 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 3 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 4 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 5 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 6 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 7 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 8 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 9 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Nom de la 10 ^{ème} espèce la plus répandue	DI	DI
Espèces résiduelles	DI	DI
Total	DI	DI

10.5 Commentaires au tableau T10

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Rapports d'activités annuels de l'Entreprise Industrielle du Bois du Faso (EIBF) et de la Scierie COULIBALY Nouhoun.	F	Volumes de bois d'œuvre exploité par an	2000 à 2004	
FAO ; 2000 : Revue et amélioration des données relatives aux produits forestiers au Burkina Faso	M	Produits forestiers extraits au Burkina Faso	1994 à 1999	
MEE ; 1996 : Programme National d'aménagement des forêts / Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 43 pages + annexes.	M	Demande en bois d'œuvre du pays	1996	

11.2.2 Classement et définitions

11.2.3 Données de base

Les volumes de bois – énergie extrait pour la satisfaction des besoins des populations du pays sont calculés en se basant sur des normes nationales de consommation reprises dans le rapport de l'étude sur la revue et amélioration des données sur les ressources forestières du Burkina Faso (FAO ; 2000). Le croisement de ces normes nationales de consommation avec l'effectif de la population totale du pays aux différentes années de référence retenues par FRA 2005 a permis d'estimer les quantités de bois – énergie extrait. Concernant le bois d'œuvre (bois rond industriel), le pays importe près de 90 % de ses besoins estimés entre 25 000 et 30 000 m³ par an (MEE ; 1996). Le bois rond industriel est essentiellement extrait par les 2 scieries installées à Banfora (Province de la Comoé) à savoir l'Entreprise Industrielle du Bois du Faso (EIBF) et la Scierie COULIBALY Nouhoun.

Catégorie	1990	1995	1999
Bois rond industriel	3,316	5,434	5,020
Bois de feu brut	3 715,224	4 191,925	4 609,071

<i>Bois transformé en charbon de bois</i>	2 620,969	2 397,386	2 633,755
TOTAL	6 339,509	6 594,745	7 247,846

Remarques : il est difficile de faire une différenciation entre le bois extrait au niveau des catégories « Forêts » et « Autres terres boisées ». Les données sus présentées prennent en compte le bois transformé en charbon de bois.

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Afin d'estimer la quantité d'extraction de bois pour l'année 1990, 2000 et 2005, il a été admis que:

- les données pour la même année de référence ont été prises pour 1990
- les données de 1999 ont été considérées pertinentes pour l'année de référence 2000
- une extrapolation linéaire des données de 1990 et de 1999 a été faite pour l'année de référence 2005.

11.4 Reclassement

Classes nationales	Catégories FRA	
	Extraction de bois industriel	Extraction de bois de feu
<i>Bois rond industriel</i>	100%	
<i>Bois de feu</i>		100%
<i>Bois transformé en charbon de bois</i>		100%

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond		
	Forêt et Autres terres boisées		
	1990	2000	2005
Bois rond industriel	3,31	5,02	5,19
Bois de feu	6 336	7 243	7 333
TOTAL	6 340	7 248	7 338

11.6 Commentaires au tableau T11

Ces données ne différencient pas celles en provenance des forêts et celles en provenance des Autres terres boisées.

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Rapports d'activités annuels de l'Entreprise Industrielle du Bois du Faso (EIBF) et de la Scierie COULIBALY Nouhoun.	F	Volumes de bois d'œuvre exploité par an	2000 à 2004	
FAO ; 2000 : Revue et amélioration des données relatives aux produits forestiers au Burkina Faso	M	Produits forestiers extraits au Burkina Faso	1994 à 1999	
MEE ; 1996 : Programme National d'aménagement des forêts / Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 43 pages + annexes.	M	Demande en bois d'œuvre du pays	1996	

12.2.2 Classement et définitions

12.2.3 Données de base

a°). Valeur du bois de feu brut et du bois de feu transformé en charbon de bois

Les prix moyens de vente du stère de bois de feu en forêt ont été recueillis par région du pays. Ils s'agit de prix appliqués par les producteurs de bois des zones ravitaillant les chefs – lieux de régions. Pour les régions appartenant à un même secteur phytogéographique, une moyenne du prix de cession par les producteurs du stère de bois a été déterminée. Le volume total du bois de feu commercial étant donnée pour l'ensemble du pays, sa répartition par secteur phytogéographique du pays a été faite en se basant sur les proportions du volume de bois – énergie consommé par région du pays dont les valeurs sont ci – après indiquées (ONAPADH ; 1999) :

Régions	Proportions du bois de feu consommé par
---------	---

	rapport au volume total de bois extrait par an
Boucle du Mouhoun	11 %
Cascades	3 %
Centre	9 %
Centre – Est	9 %
Centre – Nord	9 %
Centre – Ouest	9 %
Centre – Sud	5 %
Est	8 %
Hauts – Bassins	10%
Nord	9%
Plateau Central	6%
Sahel	7%
Sud - Ouest	5%
TOTAL	100 %

La valeur total du bois – énergie extrait par région a été déterminée à partir du prix de vente du stère de bois dans les zones aménagées qu'elle abrite ou à défaut qui sont situées à proximité. Les prix de vente du bois dans les chantiers d'aménagement forestier se présentent comme suit (DAFor ; 2004) :

Régions	Prix total de vente du stère de bois de feu en forêts aménagées F CFA	Prix de vente du stère de bois de feu sans la taxe (permis de coupe) F CFA
Boucle du Mouhoun	1 750	1 450
Cascades	2 500	2 200
Centre	2 000	1 700
Centre – Est	2 200	1 900
Centre – Nord	2 000	1 700
Centre – Ouest	2 200	1 900
Centre – Sud	2 200	1 900
Est ^(*)	2 000	1 700
Hauts – Bassins	1 750	1 450
Nord ^(*)	2 000	1 700
Plateau Central ^(*)	2 200	1 900
Sahel ^(*)	2 000	1 700
Sud - Ouest	1 750	1 450

^(*) : Dans les régions concernées, il n'existe pas de chantiers d'aménagement forestier où l'exploitation du bois – énergie est assurée par des Groupements de Gestion Forestière (GGF). Pour les besoins des calculs, il a été appliqué le prix de vente du bois produit dans les forêts aménagées situées dans la région (ou les régions) la plus proche.

b°). Valeur du bois rond industriel au départ des zones de coupe

Le bois rond industriel est extrait essentiellement par les 2 scieries de Banfora. Des prélèvements de bois d'œuvre, à des quantités plus faibles que celles des scieries, sont effectués pour les besoins de l'artisanat. Les volumes exploités à ce niveau sont difficilement maîtrisables. Concernant le bois d'œuvre extrait par les industriels installés à Banfora, le prix de cession sur le terrain de chaque bille se résume en la paie au Trésor public, d'une redevance fixé à 1 500 F CFA ou 3 000 F CFA selon l'espèce dont elle est issue.

A la fin de chaque campagne d'exploitation du bois d'œuvre, les 2 scieries élaborent et transmettent au Service Forestier, des rapports d'activités à travers lesquels sont mentionnées entre autres, le cubage brut des billes exploitées et le montant total des redevances payées. Ces données permettent de déterminer un prix moyen du mètre cube (m³) du bois d'œuvre brut. Un coût moyen de 1 200 F CFA / m³ de bois d'œuvre brut a été obtenu en se référant aux rapports d'activités des 2 scieries pour les cinq (5) dernières années. Cette valeur pourrait connaître une hausse significative d'autant plus que le barème des redevances actuellement appliquées est en vigueur depuis plus d'une dizaine d'années.

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

Concernant les valeurs de bois rond, il n'y avait pas assez de données pour compléter le tableau.

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel	DI	DI	DI			
Bois de feu	72 148	84 372	94 033			
TOTAL	72 148	84 372	94 033			

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV ; 2004 d: Contribution du secteur forestier à l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie	M	Impacts socio-économiques du secteur forestier	1999 2000 2001 2002 2003	

13.2.2 Classement et définitions

13.2.3 Données de base

En dépit de leur apport fort appréciable dans l'économie des ménages et dans l'économie nationale, la situation des quantités de produits forestiers non ligneux exploités au niveau du pays est mal connue. La plupart des données dont on dispose sont qualitatives ou limitées à des zones restreintes du pays (quelques provinces, départements et villages). Seules les données relatives aux principaux produits forestiers non ligneux exportés sont disponibles. Les informations disponibles à ce niveau concernent surtout la valeur monétaire de ces produits dont la situation pour la période allant de 1999 à 2003 est présentée dans ce rapport.

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

Les données sont insuffisantes pour pouvoir renseigner le tableau T13.

13.4 Reclassement

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			DI	DI	DI
1. Aliments			DI	DI	DI
2. Fourrage			DI	DI	DI
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			DI	DI	DI
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			DI	DI	DI
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			DI	DI	DI
6. Plantes ornementales			DI	DI	DI
7. Exsudats			DI	DI	DI
8. Autres produits végétaux			DI	DI	DI
<u>Produits animaux/matière première</u>					
9. Animaux vivants			DI	DI	DI
10. Cuirs, peaux et trophées			DI	DI	DI
11. Miel sauvage et cire d'abeille			DI	DI	DI
12. Viande de brousse			DI	DI	DI
13. Matière première pour la préparation de médicaments			DI	DI	DI
14. Matière première pour la préparation de colorants			DI	DI	DI
15. Autres produits animaux comestibles			DI	DI	DI
16. Autres produits animaux non comestibles			DI	DI	DI

13.6 Commentaires au tableau T13

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories	
<u>Produits végétaux/matière première</u>	
1.	Aliments
2.	Fourrage
3.	Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4.	Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5.	Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6.	Plantes ornementales
7.	Exsudats
8.	Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>	
9.	Animaux vivants
10.	Cuir, peaux et trophées
11.	Miel sauvage et cire d'abeille
12.	Viande de brousse
13.	Matière première pour la préparation de médicaments
14.	Matière première pour la préparation de colorants
15.	Autres produits animaux comestibles
16.	Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
DG / Douanes du Burkina ; 2004	M	M	1999-2000-2001-2002-2003	

14.2.2 Classement et définitions

14.2.3 Données de base

Produits forestiers	Valeur des exportations par année (en F CFA)				
	1999	2000	2001	2002	2003
Miel naturel	-	400 000	-	7 891 899	60 000
Autres feuillages, feuilles, rameaux, frais, pour bouquets ou ornements	-	40 000	-	400 000	-
Fleurs non fraîches, pour bouquets ou ornements	1 098 000	-	2 408 000	36 100 200	159 879 520
Autres feuillages, feuilles, rameaux, non frais, pour bouquets ou ornements	-	3 461 000	-	24 049 142	21 131 853

Tamarin	135 000	6 728 750	9 963 100	3 507 600	1 105 000
Graines de karité, même concassées	340 627 360	374 930 483	1 175 815 376	3 175 932 420	2 199 321 189
Autres matières végétales utilisées en vannerie ou en sparte	917 250	-	530 375	312 500	29 600
Autres matières végétales de rembourrage, même avec autres supports	400 000	-	-	-	-
Grains durs, pépins, coques, coques et noix à tailler	-	-	-	-	-
Autres	2 911 400	477 975	-	200 000	37 200
Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés en bois	-	-	-	-	-
Statuettes, autres objets d'ornement en bois	31 783 471	55 879 927	84 665 266	115 937 399	66 409 952
Autres : autres	-	-	-	-	-
Autres articles d'ameublement en bois marqueté ou incrusté	7 491 798	3 992 550	-	14 336 850	579 500
Autres bois préparés pour allumettes	-	-	875 500	-	-
Autres : autres	1 386 050	13 308 700	4 644 375	1 210 000	18 737 050
Ouvrages de vannerie en matières végétales, faits avec les artistes	27 871 760	17 248 560	21 245 850	17 563 269	15 014 300
Autres ouvrages de vannerie y compris les ouvrages en luffa	115 394 046	108 482 732	97 450 250	26 821 252	14 046 735
TOTAL (F CFA)	530 016 135	584 950 677	1 397 598 092	3 424 262 531	2 496 351 899
TOTAL (\$ US)	1 177 814	1 299 890	3 105 774	7 609 472	5 547 449

Source : DG / Douanes du Burkina ; 2004

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

La valeur des exportations a été prise en compte pour avoir une idée de la valeur des PFNL. Les produits ont, successivement, été reclassés dans les catégories FRA 2005 et la moyenne de la période 1999-2003 a été considérée pertinente pour l'année 2000.

14.4 Reclassement

Produits forestiers	Catégories FRA
Miel naturel	11

Autres feuillages, feuilles, rameaux, frais, pour bouquets ou ornements	6
Fleurs non fraîches, pour bouquets ou ornements	6
Autres feuillages, feuilles, rameaux, non frais, pour bouquets ou ornements	6
Tamarin	1
Graines de karité, même concassées	3
Autres matières végétales utilisées en vannerie ou en sparte	5
Autres matières végétales de rembourrage, même avec autres supports	5
Grains durs, pépins, coques, coques et noix à tailler	5
Autres	8
Sciures, déchets et débris de bois, même agglomérés en bois	5
Statuettes, autres objets d'ornement en bois	5
Autres articles d'ameublement en bois marqueté ou incrusté	5
Autres bois préparés pour allumettes	8
Ouvrages de vannerie en matières végétales, faits avec les artistes	5
Autres ouvrages de vannerie y compris les ouvrages en luffa	5

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>		10	
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction		375	
6. Plantes ornementales		110	
7. Exsudats			
8. Autres produits végétaux			
<u>Produits animaux/matière première</u>			
9. Animaux vivants			
10. Cuirs, peaux et trophées			
11. Miel sauvage et cire d'abeille		10	
12. Viande de brousse			
13. Matière première pour la préparation de médicaments			
14. Matière première pour la préparation de colorants			

15. Autres produits animaux comestibles			
16. Autres produits animaux non comestibles			
TOTAL		505	

14.6 Commentaires au tableau T14

Les valeurs présentées dans le tableau font référence aux valeurs de l'exportation.

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MECV ; 2004 : Contribution du secteur forestier à l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie	M	Impacts socio – économiques du secteur forestier	2004	

15.2.2 Classement et définitions

15.2.3 Données de base

Les données nationales disponibles en matière d'emplois liées à l'extraction des produits forestiers non ligneux sont tirées du rapport final de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie et à la lutte contre la pauvre. Les informations fournies concernent l'année 2004 (MECV ; 2004 d).

Sous – secteurs	Total emplois (occasionnels et permanents)	Répartition des emplois permanents		Total des emplois permanents
		Production primaire de biens	Production de services	
Forêts	60 000	1 829	4 444	6 273
Faune	10 000	132	47	179
Pêche	11 000	2 000	3 000	5 000
TOTAL	81 000	3 961	7 491	11 452

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

Les données de base sont datées de 2004. Elles permettent de renseigner l'année 2000. Pour l'année 1990, nous ne disposons pas de données.

15.4 Reclassement

Seulement l'emploi forestière a été considérée.

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens	DI	2
Fourniture de services	DI	4
Activités forestières non spécifiées	DI	
TOTAL	DI	6

15.6 Commentaires au tableau T15

BIBLIOGRAPHIE

1. **COMPAORE J.A. ; 1999** : Etude de la dynamique du paysage au Burkina Faso - Actes de l'Atelier international « Les systèmes d'aide à la décision basés sur les systèmes d'information géographique et les modèles bio-économétriques » Ouahigouya, Burkina Faso, 6 – 14 avril 1999 – Programme sur les zones en marge du désert (DMP) - Optimisation de l'utilisation des ressources à l'échelle de village et de district dans les zones en marge du désert en Afrique de l'Ouest (ORU).
2. **COMPAORE, J. et KABORE, C. ; 1999** : Les ressources forestières naturelles et les plantations du Burkina Faso / Programme d'évaluation des ressources forestières 2000 – Rapport du Burkina Faso ; 70 pages.
3. **COULIBALY, S. ; 1999** : Plan de gestion participative et intégrée des ressources en bois d'œuvre d'une forêt située dans le Département de Niangoloko (Province de la Comoé) / Mémoire de fin d'études de DEA / Université de Gembloux (Belgique) ; 71 pages + annexes
4. **COULIBALY, N. ; 2001** : Rapport d'activités campagne 2000 – 2001 de la scierie COULIBALY Nouhoun.
5. **DAFor ; 2004** : Schéma directeur d'approvisionnement en charbon de bois de la ville de Ouagadougou / Direction des Aménagements Forestiers (version provisoire).
6. **DG / Douanes ; 2004** : Situation des exportations de bois et produits dérivés / Direction Générale des Douanes du Burkina Faso.
7. **EIBF ; 2001** : Rapport d'activités de la campagne 2000 – 2001 de l'Entreprise Industrielle du Bois du Faso.
8. **FRA@fao.org** : Site WEB comportant la liste nationale d'espèces figurant sur la liste rouge de l'UICN portant sur les espèces menacées, vulnérables
9. **FAO, 2004** : Spécifications relatives aux tableaux servant à l'élaboration de rapports nationaux à soumettre à FRA 2005 / Programme Evaluation des Ressources Forestières – Département des Forêts de la FAO ; 37 pages
10. **FAO, 2000** : Revue et amélioration des données relatives aux produits forestiers au Burkina Faso
11. **FAO ; 1983** : Inventaire forestier national, Haute – Volta : FO : DP /UPV /78/004, rapport technique 3, Rome ; 187 pages.
12. **FONTES, J. et GUINKO, S. ; 1995** : Carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol du Burkina Faso / ICIV. Université de Toulouse, Université de Ouagadougou, IRBET et MET.
13. **GUINKO, S. ; 1984** : Végétation de la Haute – Volta – Tome 1 – Thèse de doctorat – Université de Bordeaux.

14. **MECV, 2004 a** : Programme cadre de gestion des ressources forestières – Volet transversal / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
15. **MECV ; 2004 b** : Situation des indicateurs retenus par l'Observatoire National de la pauvreté et du Développement Humain – secteur « Environnement » / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 8 pages.
16. **MECV, 2004 c** : Superficie plantées de 1992 à 2004 / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie – Direction de la Foresterie Rural ; 2 pages.
17. **MECV ; 2004 d** : Contribution du secteur forestier à l'économie national et à la lutte contre la pauvreté / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
18. **MECV et MMCE ; 2004** : Schémas directeurs d'approvisionnement en charbon de bois des villes de Ouagadougou et de Bobo – Dioulasso
19. **MEE, PNUD et FEM ; 1999** : Monographie nationale sur la diversité biologique au Burkina Faso – Paramètres des espèces / Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 137 pages.
20. **MEE ; 1997** : Loi n°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant Code forestier au Burkina Faso.
21. **MEE, 1996** : Programme National d'Aménagement des Forêts / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie ; 48 pages + annexes
22. **MED, 2003** : Rapport sur l'état de la pauvreté au Burkina Faso / Ministère de l'Economie et du Développement
23. **ONAPADH; 1999** : Offre et demande de bois / Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain ; 2 pages.
24. **OUEDRAOGO, J. et al. ; 2000** : Etude prospective du secteur forestier en Afrique / Rapport du Burkina Faso - Ministère de l'Environnement et de l'Eau ; 54 pages.
25. **NEPAD et FAO ; 2005** : Document de l'atelier sur le volet « Agricole » du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) tenu du 28 au 29 mai 2005 à Ouagadougou / Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques & Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).

Modèles mathématiques utilisés pour les projections des superficies par type d'occupation des terres du pays selon le secteur phytogéographique

SECTEURS PHYTOGEO- GRAPHIQUES	TYPES DE PAYSAGE	SUPERFICIE (km ²)		MODELES MATHEMATIQUES
		1978	1987	
NORD SAHELIEN	Savanes arborées	0	0	$Y_1 = 0$
	Savanes arbustives	1 540	2 074	$Y_2 = - 1 540,3 x + 3080,5$
	Fourrés	9 346	12 586	$Y_3 = - 9 744,6 \text{ Ln}(x) + 9346,3$
	Complexes champs, jachères récentes, habitations, plans d'eau	8 327	11 214	$Y_4 = - 415,43 x + 8742,7$
	Steppes	3 592	4 837	$Y_5 = 2 3804 \text{ Ln}(x) + 3592$
SUD SAHELIEN	Savanes arborées	336	410	$Y_1 = 73,226 x + 263,07$
	Savanes arbustives	6 687	0	$Y_2 = - 9 646,7 \text{ Ln}(x) + 6 686,6$
	Fourrés	2 026	0	$Y_3 = - 2 923 \text{ Ln}(x) + 2 026$
	Complexes champs, jachères récentes, habitations, plans d'eau	42 191	24 903	$Y_4 = - 24 942 \text{ Ln}(x) + 42 191$
	Steppes	168	26 095	$Y_5 = 37 406 \text{ Ln}(x) + 167,56$
NORD SOUDANIEN	Savanes arborées	7 497	17 053	$Y_1 = 13 787 \text{ Ln}(x) + 7 497,1$
	Savanes arbustives	20 640	15 920	$Y_2 = - 6 809,6 \text{ Ln}(x) + 20 640$
	Fourrés	1 905	0	$Y_3 = - 2 748,4 \text{ Ln}(x) + 1 905,1$
	Complexes champs, jachères récentes, habitations, plans d'eau	63 095	60 164	$Y_4 = - 4 228,6 \text{ Ln}(x) + 63 095$
	Steppes	0	0	$Y_5 = 0$
SUD SOUDANIEN	Savanes arborées	14 465	30 232	$Y_1 = 22 747 \text{ Ln}(x) + 14 465$
	Savanes arbustives	56 973	17 678	$Y_2 = - 56 691 \text{ Ln}(x) + 56 973$
	Fourrés	11	0	$Y_3 = 0$
	Complexes champs, jachères récentes, habitations, plans d'eau	27 495	51 034	$Y_4 = 33 960 \text{ Ln}(x) + 27 495$
	Steppes	0	0	$Y_5 = 0$

Y_i = Superficie du type d'occupation i considéré dans le secteur phytogéographique retenu
 x = durée (en années) séparant 1987 et l'année de référence pour laquelle les projections sont faites
 $\text{Ln}(x)$ = Logarithme népérien de x .